

Réf: Dossier 298522

Avis de constitution

SOCIETE « JIRENH SARL »

Siège ABIDJAN cocody angré djibi 1 à 100m du chu
de angré., Lot 3014, Ilot 273

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JIRENH SARL »

Objet : Commerce général, négoce de produits agricoles, BTP.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN cocody angré djibi 1 à 100m du chu de angré., Lot 3014, Ilot 273

Dirigeant(s) M KONE FANHIERE CHARLES EMMANUEL (GÉRANT), M KOUAME HENRI JOEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01517 du 08/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19627/GTCA/RC/2024 du 08/04/2024

